



86
CENTRE DE
GESTION
de la fonction publique
territoriale de la Vienne

Médecine de Prévention

Le service Médecine de Prévention
vous accompagne pour éviter
toute altération de la santé
des agents du fait de leur travail

Mission de prévention individuelle : la surveillance médicale des agents

- ✓ Adéquation entre l'état de santé des agents et leur poste de travail
- ✓ Visites médicales
- ✓ Surveillance médicale particulière
- ✓ Veille sanitaire en santé au travail

Mission de prévention globale : l'action sur le milieu professionnel

- ✓ Actions en milieu de travail (visites de postes et de sites)
- ✓ Participation aux instances médicales et aux instances de dialogue social
- ✓ Rencontre des équipes et des responsables

Visites médicales réalisées par l'équipe médicale

- ✓ de prise de poste
- ✓ d'information et de prévention
- ✓ de reprise au travail
- ✓ à la demande de l'agent
- ✓ à la demande de l'employeur
- ✓ préparatoire post-exposition

➤➤➤ medecine@cdg86.fr





Prestations à la carte

MÉDECINE DU TRAVAIL

STRUCTURES AFFILIÉES :

STRUCTURES NON AFFILIÉES :

Forfait 85 € / agent / an

Sur devis

(sur la base du temps passé et du nombre d'agents)